

TOUSSAINT 2023

DEMANDE DE PRIÈRE ET DE RECOMMANDATION DES DÉFUNTS

Au lendemain de la Fête de la Toussaint, il est d'usage que le 2 Novembre, jour où l'Église commémore les défunts, de recommander à la prière de la communauté chrétienne les défunts de sa famille ou ses amis défunts.

Pour ce faire, nous vous invitons à nous communiquer avec précision les prénoms et noms des défunts que vous souhaitez recommander. Nous vous invitons à cocher ci-dessous le lieu de la célébration au cours de laquelle nous recommanderons vos défunts.

Même si nous savons bien qu'une messe n'a pas de prix, il est de coutume mais sans obligation, qu'à cette occasion, on verse à la paroisse l'équivalent d'une intention de messe (*à partir de 18 €*), puisque dans l'année, nous célébrerons une messe pour chaque recommandation.

Vous pouvez adresser ou déposer votre liste sous la forme du modèle ci-dessous, accompagnée éventuellement de votre offrande (*chèque à l'ordre de la Paroisse*) au presbytère ou à la sacristie de l'église où sera célébrée la messe d'ici la Toussaint.

Merci de le prévoir avant le 30 Octobre pour la bonne mise à jour de nos listes.



Modèle pour réaliser votre liste de défunts à rédiger sur papier libre et à nous faire parvenir accompagnée si possible de votre offrande, avant le 30 Octobre 2023.

Nom du défunt ou de la famille	Prénom

De la part de 

Merci de cocher le lieu où ces défunts seront recommandés

- ESTRÉES-ST-DENIS – Jeudi 2 Novembre – 10h30
- TRICOT – Jeudi 2 Novembre – 18h30
- ORVILLERS SOREL – Jeudi 2 Novembre – 18h30